

PATINAGE SYNCHRONISÉ

Championnat de Normandie &

Coupe du Printemps



Samedi 25 Avril 2020

à la Patinoire du Havre

TARIF 2€ la journée

3€ le week-end

HAC
PATINAGE



INVITATION

Coupe du printemps

LE HAVRE LE 25 Avril 2020

COMPETITION DE PATINAGE

La Commission Synchronisée de la Ligue de Normandie et le club HACPA du Havre vous invitent à participer à la coupe du printemps de patinage synchronisé, compétition amicale organisée sous l'égide de la F.F.S.G selon les réglementations Nationales et Internationales. Les patineurs doivent être amateurs selon la Règle 102 de l'ISU et être en possession de leur licence compétition ou de l'extension de la discipline « Patinage Synchronisé »

LIEU

Patinoire du Havre (56 m x 26 m)
106 rue Louis Blanc
76620 LE HAVRE
FRANCE

LISTE DES INVITES

La compétition est ouverte à toutes les équipes de patinage synchronisé .(Hors ligue de Normandie)

REGLEMENT PATINAGE SYNCHRONISE

Toutes les catégories reconnues par l'ISU et la FFSG peuvent participer.
Le jugement sera effectué que sur le programme libre.

Règlement ISU et National en vigueur pour la saison 2019/2020 sur les sites internet suivants:

-<http://www.isu.org/>

-<http://www.csnps.org/>

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de 240 € par équipe participante.

Le règlement par chèque ou par virement en euros doit être libellé à l'ordre de l'HACPA et envoyé avant le 25 Mars 2020

Aucun remboursement ne sera effectué.

La date limite des inscriptions est le 15 Mars 2020.

Titulaire du
Compte :**HAC PATINAGE ARTISTIQUE
106 RUE LOUIS BLANC
76620 LE HAVRE**

Domiciliation

LE HAVRE JENNER**(01022)**

Identification nationale (RIB)

30003

Code Banque

01020

Code Guichet

00037276595

Numéro de Compte

35

Clé RIB

Identification internationale (IBAN)

IBAN FR76 3000 3010 2000 0372 7659 535

Identifiant international de la Banque (BIC)

SOGEFRPP

ORDRE DE PASSAGE

L'ordre de passage est déterminé par un tirage au sort électronique qui aura lieu le 5 Avril 2020.

RESPONSABILITÉ

Selon la règle 119 de l'ISU, le Comité d'Organisation du Championnat de Normandie ne pourra être tenu responsable en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

DOPAGE

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu suivant la réglementation du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

ENREGISTREMENT-ACCUEIL

Toutes les équipes de patinage synchronisé participantes, les officiels d'arbitrage et de compétition, sont invités à se faire accréditer dès leur arrivée à la patinoire du Havre. Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition.

RESTAURATION

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation. Un service de restauration est proposé par le comité d'Organisation. Une sandwicherie sera à disposition dans l'enceinte de la patinoire.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :

Mr MOREAU Laurent
Président de la Commission Synchronisé
Tel. : 33 (0)6 11 11 67 63
Laurentmoreau276@gmail.com

Mme MONDET Angélique
Président du club HACPA
Tel. : 33 (0)6 59 89 96 08
Angelique.mondet@gmail.com

HORAIRES DE LA COMPETITION

Les horaires de la compétition seront communiqués pour le 07 Avril 2020.

TARIF D'ENTREE DE LA COMPETITION

Une journée : Adulte 2,00 Euros
Enfant moins de 14 ans gratuit

PASS week-end : Adultes 3,00 Euros
Enfants moins de 14 ans gratuit

- Le PASS « week-end » vous donnent accès au Championnat de Normandie de patinage synchronisé, à la coupe du printemps et de danse sur glace qui se déroulera le 25 et 26 Avril 2020.

